

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 18 MAI 2022

12 Objet : APPEL À PROJETS « AVELO 2 » DE L'ADEME - CANDIDATURE

N° Ordre : DE-064-2022

Rapporteur : Jean-Louis Molinié, vice-président à la Transition énergétique et à l'Habitat

Nomenclature : 7.4 finances locales - interventions économiques

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Espiens, après convocation du 11 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : -

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Nicolas LACOMBE

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : -

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Moncaut : M. Francis MALISANI à M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL à M. Alain LORENZELLI

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Mélanie SERRES-SOLANO à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à M. Marc GELLY, M. Patrick GOLFIER à M. Hugues DAVID,
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC à M. Jacques ECHEVERRIA
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER à M. Jacques LAMBERT

Membre absent excusé (3) :

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL

Lavardac : M. Georges BARBARA

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (1) :

Barbaste : M. Michel DAUNES

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Votants : 49

Absents : 12

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Organisation de la mobilité

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et notamment son article 8 tel que modifié par l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020,

Vu le schéma directeur des déplacements doux d'Albret Communauté du 27/10/2020 réalisé par le cabinet VIZEA,

Vu le PPI (plan pluriannuel d'investissement) ayant fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire en date du 27/01/2021,

Vu la délibération n°029-2021 du 24/03/2021 relative à la mise en place des autorisations de programme/crédits de paiement, et ouvrant une autorisation de programme de 5 000 000€ HT pour la voie verte, phasée de 2021 à 2026,

Vu la décision n° DEC-051-2022 du 04/04/2022 portant demande de subvention et dépôts des dossiers correspondants à l'ADEME.

Considérant les enjeux liés à la mobilité de notre territoire,

Considérant qu'un service dédié à la transition énergétique existe depuis 3 ans,

Considérant les actions mises en place en faveur de la mobilité durable dans le cadre de programme Territoire à Énergie Positive (TEPOS),

Considérant le service de prêts de vélos à assistance électrique actif depuis 2018, ainsi que l'aide à l'achat instauré en 2021,

Considérant les démarches en cours pour l'aménagement de la voie verte Feugarolles/Moncrabeau,

Albret Communauté est engagée dans la démarche TEPOS depuis 2018. En 2019, la collectivité a répondu à l'Appel à Projets « Vélo et territoires » de l'ADEME, qui a permis de financer une partie de la réalisation du Schéma Directeur des Déplacements Doux, achevé en 2020.

L'ADEME lance un nouvel Appel à Projets « AVELO 2 : Développer le système vélo dans les territoires », qui propose un accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables, pour la période de juillet 2022 à juillet 2024.

Cet Appel à Projets pourrait financer en partie (60%) :

AR Prefecture

047-200068948-20220518-DE_064_2022-DE
Reçu le 23/05/2022
Publié le 23/05/2022

- Les études à mener dans le cadre de la réhabilitation des voies ferrées Feugarolles/Moncrabeau et Nérac/Mézin en voies vertes.
- Des animations sur la mobilité active.

L'assiette des dépenses éligibles est plafonnée à 100 000 € pour les études et 100 000 € pour les animations.

À ce stade, l'Appel à Projets ne nécessite pas un plan de financement précis, une consultation prochaine sera menée afin d'affiner le plan de financement final. À titre indicatif, le plan de financement estimé est le suivant :

Pour les études voies vertes :

Partenaires	Participation	Budget
ADEME	60 %	39 420 €
Albret Communauté	40 %	26 280€
Total	100 %	65 700 €

Pour les animations (juillet 2022- à juillet 2024) :

Partenaires	Participation	Budget
ADEME	60 %	37 709,1 €
Albret Communauté	40 %	25 139,4€
Total	100 %	62 848,5 €

À noter que les dépenses d'animation, qui représentent un montant total de 62 848,50€, sont décomposées comme suit :

Dépenses de personnel	36 148,5 €
Dépenses de fonctionnement	25 700 €
Dépenses d'équipement	1 000 €
Total	62 848,5 €

De plus, pour le financement des animations liés à la mobilité, des demandes de subventions ont été réalisées auprès de partenaires afin de diminuer le reste à charge de la collectivité :

- par décision n° DEC-032-2022 du 07/03/2022 auprès de la Préfecture dans le cadre de l'appel à projet PDASR,
- par décision n° DEC-070-2022 du 27/04/2022 auprès de la MSA dans le cadre de l'appel à projet Grandir en milieu rural.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **De valider** la candidature à l'appel à projet AVELO 2 de l'ADEME et le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus,

► **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

AR Prefecture

047-200068948-20220518-DE_064_2022-DE
Reçu le 23/05/2022
Publié le 23/05/2022

► **De rappeler** que le Président a d'ores et déjà sollicité les subventions auprès de l'ADEME par décision n°DEC-051-2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

